One apple a day keeps the doctor away - French healthcare system

Mieux vaut prévenir que guérir : votre santé et votre assurance maladie

» **In France, health insurance (or Social Security as it is more commonly known) is mandatory for all students. You must pay for your healthcare up front, your visits to the doctor and your medication.**

Your expenses are partially reimbursed by the Social Security. The remainder of the expenses is at your own costs. You may pay directly yourself or subscribe for a complementary health insurance (optional) that will cover such extra expenses.

» En France, pour la prise en charge de vos frais de santé pendant vos études, il existe un système avec deux organismes qui se complètent :

1. La Sécurité Sociale : mise en place par l'État français, elle est obligatoire et gratuite pour tous les étudiants. Vous ferez votre affiliation à la Sécurité Sociale après avoir finalisé votre inscription à l'Université.
   Voir partie 2 " Nos services de santé et sociaux "
2. Les assurances complémentaires de santé ou mutuelles : elles sont gérées par des organismes privés et permettent la prise en charge de frais qui ne sont pas couverts par la Sécurité Sociale (importants notamment en cas d'hospitalisation)

USEFUL CONTACTS / CARNET D'ADRESSES

Sécurité Sociale *Website*
Service Public *Website*

IMPORTANT

You are from outside the EU and Schengen area

You must subscribe to the free Social Security system in France.

Vous venez d'un pays hors Espace Économique Européen.

Vous devez adhérer à la sécurité sociale en France gratuite et obligatoire.

You are from the EU or Schengen area

If you have your European Health Insurance card (issued by your country of origin and valid for the entire university year), you do not need to register for the student Social Security system.

Étudiant provenant d'un État de l'EEE

Vous devez être en mesure de fournir dès votre arrivée la Carte Européenne d'Assurance Maladie qui vous dispensera d'adhérer au régime de Sécurité Sociale française. Cette carte permet de bénéficier de la prise en charge des soins médicaux nécessaires au cours d'un séjour dans chacun des pays de l'EEE. Elle est individuelle, nominative, gratuite et valable pendant un an.

You are from Quebec, Canada with a Health Form provided by the Franco-Quebec protocol

You do not need to register with the student Social Security system because of the reciprocal agreements between the French Social Security system and the Health Insurance system in Quebec.

Ressortissant Québécois

Vous devez présenter le Formulaire SE 401-Q-102 bis ou SE 401-Q-106 pour être dispensé de l'adhésion à la Sécurité Sociale française.

You are coming to France to study for less than 3 months

You cannot register for the student Social Security system in France for short-term stays.

Étudiants possédant un visa court séjour

Vous devez avoir une assurance à titre personnel pour la France avant d'arriver car vous ne pourrez pas être pris en charge par la Sécurité Sociale.

International students on internship

Check that your country's health insurance policy provides coverage in France. You will not be able to register with the Social Security as a student since you will not be registered at our university.

Étudiants internationaux en stage

Vérifiez que l'assurance santé de votre pays vous couvre en France. Vous ne pourrez pas vous affilier à la Sécurité Sociale en tant qu'étudiant puisque vous ne serez pas inscrit dans notre université. Vous devrez donc faire les démarches d'un résident non étudiant.

Assurez-vous d'être couvert par votre propre assurance avant votre départ.